

ÉCHOS DU CONSEIL

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2009

Acceptation provisoire de travaux

On procède à l'acceptation provisoire des travaux suivants :

- ◆ Construction d'une clef d'argile à proximité de la future rue J.-A.-Bombardier, secteur de Saint-Janvier. Les travaux ont été exécutés par l'entrepreneur Bernard Sauvé Excavation.
- ◆ Canalisation de fossés dans le prolongement de la rue Diane, à l'ouest de la rue Prévert, secteur de Saint-Augustin. Les travaux ont été exécutés par l'entrepreneur Bernard Sauvé Excavation.

Acceptation finale de travaux

On procède à l'acceptation finale des travaux suivants :

- ◆ L'agrandissement du complexe du Val-d'Espoir, plus particulièrement des bureaux de la Cour municipale et du CLD, secteur de Saint-Janvier, réalisé par l'entrepreneur KF Construction.
- ◆ Construction d'un bâtiment au puits numéro 3, rang Sainte-Marguerite, secteur de Saint-Antoine, réalisée par l'entrepreneur Construction Jarco.
- ◆ Travaux d'excavation et de mise en place de deux réservoirs souterrains de même que la construction d'une dalle de béton et de remblayage au puits numéro 3, rang Sainte-Marguerite. Les travaux ont été exécutés par l'entrepreneur Excavation Denis Binette.

Travaux d'infrastructures

On mandate la firme d'ingénieurs-conseils CDGU pour préparer les plans et devis menant à la réalisation des travaux d'infrastructures municipales, rues Félix-Leclerc et Gabrielle-Roy, secteur de Saint-Janvier.

Services professionnels d'architecture

On accorde au plus bas soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, soit Héloïse Thibodeau, architecte, la soumission relative à un mandat de services professionnels d'architecture pour

la préparation de plans et devis relatifs au réaménagement de l'aréna du complexe Jean-Laurin, pour un prix total ne dépassant pas 64 338,75 \$, incluant les taxes applicables.

Services d'ingénierie

On accorde au seul soumissionnaire ayant présenté une offre conforme, soit Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés, la soumission relative à un mandat de services professionnels d'ingénierie pour la préparation des plans et devis relatifs au réaménagement de l'aréna du complexe Jean-Laurin, pour un prix total ne dépassant pas 88 945,50 \$, incluant les taxes applicables.

Vente d'un terrain

Le conseil autorise la vente à Gestion Pro-Imm d'un lot situé dans le parc industriel autoroutier (4 185 514) pour le prix de 155 274,75 \$.

Opérateur-technicien

On embauche M. Jimmy Ménard au poste d'opérateur-technicien à l'hygiène du milieu au Service de l'environnement, à compter du 24 novembre 2009.

Renouvellement d'assurances

On renouvelle les couvertures d'assurances de dommages pour les organismes bénévoles sans but lucratif, pour la période du 1^{er} décembre 2009 au 30 novembre 2010, avec les compagnies suivantes : Axa, Lloyd's et AIG.

Conventions collectives

On autorise la conclusion d'une convention collective de travail entre la Ville et le syndicat des employés de bureaux municipaux de Mirabel (cols blancs) et d'une convention collective de travail entre la ville de Mirabel et le syndicat des travailleuses et travailleurs de Mirabel (cols bleus), pour la période allant du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2012.